

Référence : IB04

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les enjeux techniques et réglementaires
- Synthétiser les bases des V.R.D.
- Expliquer les principes de conception
- Identifier les interfaces avec les autres corps de métiers

CONTENU

PARTIE 1 : LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Principes / Réglementations / Hypothèses
- Les différentes méthodes de calculs
- Les différents types de bassins
- Rejets ou Infiltration, surverses
- Les limites de prestations

PARTIE 2 : LES RÉSEAUX

- Les différents réseaux
- Les DT / DICT
- Les raccordements aux réseaux publics et interfaces concessionnaires
- Les modes de mise en œuvre
- Les IRVE
- Les limites de prestations

PARTIE 3 : LE TERRASSEMENT

- Les terrassements généraux, déblais, remblais
- Les plateformes de voiries et de bâtiments
- Les terrassements particuliers
- Encombres des sous-sols
- Les limites de prestations

PARTIE 4 : LA VOIRIE

- Les types de voiries
- Les voiries perméables et imperméables
- Les types de revêtements – avantages / inconvénients
- La réglementation PMR
- Le CERTU
- Les limites de prestations

PARTIE 5 : LES PLANS

- Les types de plans (Nivellement – Réseaux – Profils)
- Comprendre les altimétries
- Savoir lire un plan (légendes – représentations)

Ce programme peut être ajusté selon les besoins et les niveaux des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur de la construction et du bâtiment

PRÉ-REQUIS

Aucun

TARIF

Inter-entreprise : 825 €, repas inclus en présentiel

Intra-entreprise : selon demande

DURÉE

1 jour (7 heures)

FORMAT

Présentiel ou distanciel

INITIATION AUX VRD

Référence : IB04

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques, retours d'expériences, échanges et questions-réponses.

Moyens matériels : Vidéo-projection sur grand écran, paperboard, outil de visio-conférence si formation à distance, support de formation remis à chaque participant, locaux fonctionnels et espace de pauses.

Moyens humains : Formateur expert du sujet, doté d'une expérience professionnelle significative.

MODALITÉS PRATIQUES

Avant la formation : Un questionnaire est envoyé aux stagiaires pour recueillir leurs besoins, attentes et niveaux en lien avec le sujet de formation.

Pendant la formation : Une feuille d'émargement est adressée aux stagiaires à chaque demi-journée de formation réalisée.

En fin de formation : Un questionnaire de satisfaction est à compléter individuellement par chaque stagiaire.

Dans le cas d'une formation d'une journée complète dispensée en dehors des locaux d'un client, la restauration du midi est prise en charge par nos soins.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation : Le formateur suit l'évolution des compétences acquises par les stagiaires, à travers différents outils d'évaluation tels que des QCM, des mises en situation ou des travaux pratiques.

Avant et après la formation : Les stagiaires remplissent un test de positionnement avant la formation puis un questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation, afin de mesurer leur progression.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations **inter-entreprises** sont accessibles aux personnes en situation de handicap (PSH) : locaux, salles et équipements adaptés, modalités pratiques et pédagogiques ajustables si besoin.

Concernant les formations **intra-entreprises** réalisées au sein de l'entreprise cliente, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de tout salarié en situation de handicap.

Consultez notre [politique Handicap](#) pour plus de détails.

CONTACT FORMATION

Jeanne LE VOUEDEC
Responsable pédagogique
formation@groupe-projex.fr

